



SOLIDARITE AVEC LE PEUPLE UKRAINIEN

COMMUNIQUE DE CHANTAL EYMEOD

Maire d'Embrun

Présidente de la Communauté de Communes de Serre-Ponçon

Vice-Présidente de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur

La commune d'Embrun est solidaire du peuple ukrainien qui depuis le jeudi 24 février vit une situation dramatique. Aussi en partenariat avec l'Association des Maires de France et La préfecture des Hautes-Alpes, j'ai décidé d'organiser la solidarité sur notre territoire :

OUVERTURE D'UN CENTRE DE COLLECTE DES DONS

Le Centre est situé au Centre Technique Municipal d'Embrun route de Vachères 05 200 Embrun. Il sera ouvert du lundi au vendredi à compter du 7 Mars de 10h00 à 12h00 et de 16H00 à 18H30.

La liste des dons acceptées en fonction des priorités édictées par la fédération Nationale de la Protection Civile est la suivante :

LOGISTIQUE :

- Lits de camp
- Sacs de couchage
- Couverture de survie
- Matériel électrique (Projecteurs, lampes torches, rallonges, générateurs)

HYGIENE :

- Gels et savons de corps
- Dentifrices
- Brosses à dents
- Couches et Lait maternisé
- Médicaments (non périmés)
- Rasoirs
- Mousse à raser
- Serviettes hygiéniques

SECOURS :

- Gants à usage unique
- Masques chirurgicaux
- Matériel de suture
- Blouses médicales
- Bandages élastiques
- Garrots

- Lecteur à glycémie
- Pansements hémostatiques
- Pansements
- Solutions antiseptiques
- Matériel médical (Respirateur, défibrillateur, moniteur...)

NOUS VOUS REMERCIONS DE RESPECTER LA LISTE DU MATERIEL POUR FACILITER LA LOGISTIQUE DU CENTRE. CES DONS SERONT ACHEMINES PAR CAMION

RECENSEMENT DES LOGEMENTS POUR L'ACCUEIL DES REFUGIES UKRAINIENS

La guerre en Ukraine oblige de nombreuses familles à quitter leur pays pour se réfugier au sein des pays de l'Union Européenne. Dans les prochaines semaines, la France, comme l'a annoncé le Président de la République, sera certainement amenée à accueillir les familles déplacées.

Aussi, en collaboration avec la Préfecture des Hautes-Alpes je fais appel aux embrunaises et aux embrunais, en fonction de leurs possibilités, pour proposer des logements susceptibles de pouvoir accueillir ces réfugiés. A ce stade, nous ne connaissons pas encore les modalités pratiques qui pourraient être mises en œuvre. Cependant, il nous paraît d'ores et déjà pertinent de pouvoir recenser sur notre ville les logements qui pourraient être mobilisés.

Vous trouverez une fiche jointe nous permettant de référencer votre offre de logements. Si vous souhaitez répondre à cet appel, je vous remercie de nous retourner cette fiche complétée soit directement en Mairie soit par mail à l'adresse suivante : secretariat.maire@ville-embrun.fr.

Le retour de cette fiche ne vous engage pas définitivement mais permet simplement de vous identifier comme étant susceptible de pouvoir être contacté le cas échéant.

VOUS SOUHAITEZ FAIRE UN DON FINANCIER AU PROFIT DE L'UKRAINE

De nombreuses organisations permettent de récolter des dons financiers pour soutenir le peuple ukrainien, nous vous indiquons le lien vers 4 organisations reconnues par les autorités :

FONDATION DE FRANCE : <https://dons.fondationdefrance.org/solidarite-avec-les-ukrainiens/>

UNICEF : <https://don.unicef.fr>

PROTECTION CIVILE : <https://don.protection-civile.org/soutenir>

CROIX ROUGE FRANCAISE : <https://donner.croix-rouge.fr/urgence-ukraine>

Je vous remercie par avance.

Pour toutes précisions ou renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le 04 92 44 66 25.

CHANTAL EYMEOD

Maire d'Embrun

PJ : Fiche de recensement de logements